

20 juil 2010 -13:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2010

Défense nationale

Participation à l'opération Atalanta

Participation à l'opération Atalanta

La frégate Louise-Marie participera à l'opération Atalanta, l'opération des Nations Unies de lutte contre la piraterie devant les côtes somaliennes, du 20 octobre 2010 au 20 janvier 2011. C'est ce qu'a décidé le Conseil des ministres, sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense.

L'équipage de la frégate Louise-Marie est constitué de 170 militaires. La frégate disposera en outre d'un "Vessel Protection Detachment", engageable sur les navires marchands qui le souhaitent.

Etant donné que la prise de commandement de l'escadre en 2010 par la Belgique ne s'avère plus possible, la France a proposé que sept fonctions au sein de son état-major embarqué lors de sa rotation, du 13 août au 13 décembre 2010, soient occupées par des militaires belges. Par ailleurs, deux militaires belges resteront en poste au sein de l'"Operational Head Quarters", situé à Northwood en Angleterre, du 13 août 2010 au 20 janvier 2011, fin de la mission de la frégate Louise-Marie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>